

Annexe 5 Bis - TABLEAU DE SECTORISATION DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES EN CLASSE DE TERMINALE DES SERIES STI2D ET STMG

Var

			LPO RAYNOUARD BRIGNOLES	LPO MAURICE JANNETTI ST MAXIMIN	LGT JEAN MOULIN DRAGUIGNAN	LGT THOMAS EDISON LORGUES	LPO DU VAL D'ARGENS LE MUY	LPO ST EXUPERY ST RAPHAEL	LPO DU GOLF DE ST TROPEZ	LPO ALBERT CAMIUS FREJUS	LGT BEAUSSIER LA SEYNE	LPO LANGEVIN LA SEYNE	LGT DUMONT D'URVILLE TOULON	LGT BONAPARTE TOULON	LGT DU COUDON LA GARDE	LPO ROUVIERE TOULON	LGT JEAN AICARD HYERES	LPO COSTEBELLE HYERES	
Enseignements spécifiques	STI2D	Innovation technologique et éco-conception	●	●		●	●			●		●				●		●	
		Systèmes d'information et	●	●		●				●		●					●		●
		Energies et environnement	●	●		●	●			●		●					●		●
		Architecture et construction.	●			●						●							
	STMG	Gestion et finances	●		●			●			●		●			●		●	
		Mercatique (marketing)	●		●			●	●		●		●	●	●			●	
		Ressources humaines et communication	●		●			●	●		●		●	●	●			●	
		Systèmes d'information de gestion						●											

SECTEUR DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE EN LYCEE : District (secteur) et Zone de desserte (secteur élargi)

●	District du lycée
●	Zone de desserte du lycée proposant l'ES
●	Lycée non sectorisé : Zone de desserte BEF de TOULON

Pour les lycées déssectorisés : en cas de changement d'établissement, la situation de l'élève est traitée en référence à sa domiciliation et donc de son lycée de secteur.